



Étudiante étrangère canadienne

Par **yaya1608**, le **10/01/2011** à **18:10**

Bonjour,rnJ'aurais besoin de votre aide pour m'éclairer sur ma situation svp.J'ai présentement 18 ans et je vis à Montréal avec une double nationalité(algérienne/canadienne),je prévois faire une demande dans une université à Paris pour faire des études en communication (Journalisme),j'ai vécu en France de 1999 à 2004 et j'ai de la famille en France(uncles et tantes),ainsi,je voudrais après avoir fini mes études m'établir en France,alors voici ma question :Vu que le Canada et la France sont des pays très liés ayant plusieurs ententes serait-il plus facile pour moi de demander la carte de 10 ans ou la naturalisation après mes études?Si non,veuillez me donner des précisions .rnMerci d'avance à tous ceux qui me donneront une réponse

Par **mimi493**, le **11/01/2011** à **01:40**

Commencez par avoir le droit de venir étudier en France. rnEnsuite vous aviserez, mais vous n'aurez pas plus de droits que vous soyez Canadienne qu'Algérienne (et même moins, car, en France, les Algériens sont les étrangers hors UE qui ont le plus de droits)

Par **Georges**, le **11/01/2011** à **10:49**

regarder aussi et surtout du côté des droits ouverts en France pour votre nationalité canadienne. il me semble qu'ils sont super avantageux et que vous n'aurez pas beaucoup de soucis administratifsrnnsauf si vous souhaitez tout simplement obtenir une 3e nationalité....

Par **Sade27**, le **11/11/2011** à **22:49**

Bonjour Yaya1680, rnrnMoi aussi je suis canadienne, sauf que moi je viens du coté anglophone (Vancouver) .. rnJe suis dans a peu pres la meme situation que vous ! .. (sauf que moi je suis deja en france, et je fais mes etudes la, MAIS il n y a pas longtemps j'ai entendu dire que c'est tres difficile pour les etrangers de travailler en france.. et la je me doute, je sais pas quoi faire et je ne sais pas si je dois rentrer au canada vivre, ou si je peux, apres mes etudes en france, trouver un travail en france) Alors je suis tellement coincée ! :S rnrnAlors, avez vous trouvé une solution a votre probleme ?? rnrnJe serais tres interessée de savoir ce que vous allez faire et si vous avez trouvé une solution comme moi aussi je suis dans la meme situation !

Par **mimi493**, le **11/11/2011** à **22:54**

[citation]Moi aussi je suis canadienne, sauf que moi je viens du coté anglophone (Vancouver) .. [/citation] Les litiges linguistiques et internes au Canada ne concernent pas la France. Vous êtes canadienne, c'est tout. Et vue votre expression écrite, vous maitrisez parfaitement le français.

Par **Sade27**, le **11/11/2011** à **22:58**

Mimi493, rnrnQue vous voulez dire par cela ? rnrnJe suis juste tellement coincée et je ne sais pas exactement ce qu'il faut faire si je veux rester en france, ou bien si c'est tout simplement pas possible...

Par **yaya1608**, le **12/11/2011** à **02:10**

Salut Sade27 ,rnBah pour être honnête avec toi ,j'ai décidé de participer à un échange universitaire et de commencer mes études à Montréal pour les finir en France.J'ai trouvé cela plus facile côté adaptation et administration.Dis moi est-tu parti par tes propres moyens en France ?Si non comment as-tu fait ?rnMerci et bonne journée

Par **Sade27**, le **12/11/2011** à **12:43**

Yaya1680,rnrnEn fait, moi je suis venue en france comme jeune fille aupair, en 2010. J'etats a l'université dans un cours de francais, et c'est la ou j'ai appris le francais.. (A la base j'avais pas du tout l'intention de rester, je devais repartir au canada apres l'un an avec la famille. Mais je veux rester, plus que tout..) .. Mais maintenant, je rencontre un probleme, avec les lois et les droit des etrangers, apparemment c'est tres difficile ! :S Je ne sais pas quoi faire et je ne sais pas avec qui il faut parler !rnrnAlors la, je fais de la rechercher en espérant que je trouve un

moyen...rnAlors tu as trouvé un moyen plutôt concret, ou pour le moment tu espères juste que ça va aller ?!rnMerci ! Bonne journée

Par **yaya1608**, le **12/11/2011 à 16:16**

Sade27,rnSelon moi la seule solution la plus réaliste est que tu trouves un emploi dans ton domaine et que ce soit ton employeur qui court pour tes papiers ,cela faciliterait grandement les choses,car selon moi,une fois tes études terminées tu dois retourner dans ton pays d'origine vu que tu n'es en France que pour étudier .Essaye de te renseigner auprès de l'Ambassade du Canada en France ,je te conseille aussi de visiter le site <http://www.campusfrance.org> qui est très intéressant !!Pour ma part j'ai préférée commencer mes études ici et participer à l'échange ,car j'ai vu sa plus avantageux côté administratif et financier.Ainsi,si je pars étudier une année en France je n'aurais pas perdu mon temps à Montréal au cas où ,ou les choses se passent mal en France.Pour le moment la seule solution que je vois est de me faire embaucher là-bas (ou de trouver un gentil samaritain qui voudrait m'épouser LOL ;)
rnBonne journée à toi ;)

Par **mimi493**, le **12/11/2011 à 16:36**

[citation]Que vous voulez dire par cela ? [/citation] que vous êtes Canadienne, c'est tout. Que vous soyez d'un côté ou de l'autre ne change rien à votre situation en France. Vous parlez très bien le français donc vous pouvez travailler en France que ce ne soit pas votre langue maternelle n'a aucune importance

Par **Sade27**, le **13/11/2011 à 17:51**

Yaya1608, rnC'est gentil merci pour ces informations ! J'espère que ton souhait se réalisera :) rnTu penses participer dans le programme " erasmus " ?.. Je ne sais pas si ça existe au Canada mais je crois ! Il y a beaucoup d'étudiants qui font ça ! J'ai entendu dire que c'est très bien..rnAlors bon courage :)rnBonne journée

Par **Sade27**, le **13/11/2011 à 21:48**

Yaya1608, rnJuste une question de plus ! Sans être indiscret, tu fais quoi comme études ? As-tu trouvé un cours qui est valide au Canada et en France ?